

INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE POLITIQUE
(Travaux dirigés, 11 séances)

Contact enseignant

Laurent Borzillo

laurent.borzillo@umontpellier.fr

laurent.borzillo@etu.umontpellier.fr

Sommaire et programme des séances

Séance 1 présentation du TD

Séance 2 : l'action collective

Cas d'étude :

- 1) Nuit debout
- 2) Marche pour le climat / affaire du siècle (au choix)
- 3) La Manif Pour Tous

Orientation (indicative) des cas d'étude : S'agit-il d'un mouvement social ? Quels sont les répertoires d'action mobilisés ? Que ces mouvements nous apprennent-ils des transformations de l'action collective ? Où les situer par rapport aux autres modalités d'action collective ?

Sujet de dissertation : L'action collective comme participation politique

Texte : Érik Neveu (2015), « Qu'est-ce qu'un mouvement social ? », dans Érik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte. [Extraits]

Séance 3 : les groupes d'intérêts

Cas d'étude :

- 1) Les lobbys du secteur viticole
- 2) Les lobbys du nucléaire
- 3) Greenpeace

Orientation (indicative) des cas d'études : Quels sont les objectifs de ces groupes ? Dans quelle mesure peut-on les qualifier de lobbys ? Quelles pratiques de lobbying mettent-ils en place ? Dans quelle mesure leur action est-elle conforme aux principes démocratiques ?

Sujet de dissertation : L'influence des groupes d'intérêt

Texte : Alan Butt Philip (2003), « Le lobbying dans l'Union européenne : les intérêts des entreprises concordent-ils avec la politique étrangère ? », dans Olivier Débouzy, Steven C. Clemons, Alan Butt Philipp, *Entreprises et politiques étrangère ; le lobbying à Paris, Washington et Bruxelles*, les notes de l'IFRI, n°54. [Extraits]

Séance 4 : les syndicats

Cas d'étude :

- 1) L'UNEF
- 2) La CGT
- 3) La CPME

Orientation (indicative) des cas d'étude : que fait ce syndicat et quel secteur couvre-t-il ? Quelle est son orientation idéologique ? Comment se situe-t-il par rapport aux autres syndicats ? Comment est-il organisé ? Quel travail syndical met-il en place ? Que peut-il nous apprendre du monde syndical ?

Sujet de dissertation : La légitimité des syndicats en tant que corps intermédiaire

Texte : Christian Dufour et Adelheid Hege (2010), « Légitimité des acteurs collectifs et renouveau syndical », I.R.E.S., 2010.

Séance 5 : les partis politiques

Cas d'étude :

- 1) Podemos
- 2) LR
- 3) Parti démocrate américain

Orientation (indicative) des cas d'études : Il s'agit ici de rappeler brièvement l'histoire et l'implantation actuelle du parti, mais surtout de le situer grâce aux outils développés par la science politique : quelle est la situation idéologique du parti ? Quelles sont ses caractéristiques organisationnelles ? Que peut-on dire de son ancrage social ? Quelles sont ses spécificités par rapport aux autres partis ?

Sujet de dissertation : À quoi servent les partis politiques ?

Texte : Pierre Bréchon (2007), « Les partis politiques dans l'expression du suffrage », *Pouvoirs*, n°120, janvier. [Extraits]

Séance 6 : le système partisan

Cas d'étude :

- 1) Le système partisan au Royaume-Uni
- 2) Le mode de scrutin proportionnel
- 3) La vie politique australienne

Orientation (indicative) des cas d'études : caractériser le cas d'étude grâce aux outils vus en cours et dans le texte, s'interroger sur le rapport entre le mode de scrutin et le système partisan, ainsi que sur leurs effets en termes de vie politique.

Sujet de dissertation : Mode de scrutin et système partisan

Problématique imposée : dans quelle mesure le mode de scrutin majoritaire à deux tours détermine-t-il la structuration du système partisan français ?

Texte : Nicolas Sauger (2007), « Chapitre 10 - Un système électoral vecteur d'instabilité ? », dans Florence Haegel, *Partis politiques et système partisan en France*, Presses de Sciences Po. [Extraits]

Séance 7 : les campagnes électorales

Cas d'étude :

- 1) Faire campagne sur Internet
- 2) La campagne présidentielle aux États-Unis
- 3) Le porte-à-porte comme outil de campagne

Orientation (indicative) des cas d'études : En quoi ces exemples attestent-ils d'une évolution, ou au contraire d'une stabilité, des techniques de campagne ? Que nous apprennent-ils sur le jeu politique ?

Sujet de dissertation : Les outils des campagnes électorales

Problématique imposée : dans quelle mesure les outils mobilisés pour les campagnes électorales on-t-ils connu une transformation au cours du XXe siècle?

Texte : Rémi Lefebvre (2009), « le travail de mobilisation électorale », dans A. Cohen, B. Lacrois, Ph. Riutort, *Nouveau Manuel de Science Politique*, La Découverte. [Extraits]

Séance 8 : médias et politique

Cas d'étude :

- 1) Twitter
- 2) La médiatisation
- 3) Les fake News

Orientation (indicative) des cas d'études : L'objectif des cas d'étude est de s'interroger sur les évolutions de l'univers médiatique, et sur la stabilité (ou au contraire la mutation) de l'influence des médias.

Sujet de dissertation : L'influence des médias

Texte : Derville Grégory (1998), « Le pouvoir des médias... selon les classiques de la « com » », *Les cahiers de médiologie*, 2(6).

Séance 9 : sondages et opinion publique

Cas d'étude :

- 1) Les sondages d'intention de vote
- 2) La cote de popularité des personnalités politiques
- 3) Analyse d'un sondage politique récent (choix libre)

Orientation (indicative) des cas d'études : L'objectif général de la séance est de s'interroger sur la validité des sondages d'opinion et sur leurs effets.

Sujet de dissertation : Les sondages sont-ils fiables ?

Texte : Patrick Champagne (1978), « Sondages d'opinion et consensus politique », *Pouvoirs*, n°5, avril.

Séance 10 : les professionnels de la politique

Cas d'étude :

- 1) l'ENA
- 2) La technocratie
- 3) Experts politiques et conseillers en communication

Orientation (indicative) des cas d'études : l'enjeu général des cas d'étude de cette séance est d'interroger l'adéquation de la professionnalisation avec les principes démocratiques et de décrire les modalités du processus de professionnalisation.

Sujet de dissertation : Le cumul des mandats

Texte : Daniel Gaxie (2001), « les enjeux citoyens de la professionnalisation politique », *Mouvements*, 18(5).

Organisation du TD et notation

→ Organisation des séances : Chaque séance porte sur un thème qui aura été préalablement abordé en cours magistral. Avant chaque séance, vous devez lire le texte d'appui de la séance, relire les notes que vous avez prises lors du cours magistral sur ce thème, préparer la dissertation à l'oral et la présentation du texte.

→ Travail et notation : la moyenne du TD sera composée de 3 notes :

- 1) Présentation orale 1 [coeff 1] : à chaque séance, au hasard 3 étudiants seront choisis:
- pour deux présentations orales de la dissertation prévue pour la séance (durée : 2X 10 minutes). Format privilégié : Powerpoint. Présentation sous format Bullet point.
- pour une présentation orale du texte d'appui [voir méthode ci-dessous], durée de 5 minutes.

- 2) Présentation orale 2 [coeff 2] : Trois à quatre cas d'études sont indiqués pour chaque séance. Chaque étudiant en présentera un au cours du semestre, à partir d'une recherche personnelle. Il s'agit d'exemples issus de l'actualité politique qui éclairent et illustrent les thèmes de chaque séance. Les cas d'étude doivent être présentés puis analysés avec les outils théoriques donnés en cours et dans le texte d'appui. Il s'agit d'un exercice de synthèse : 5 minutes maximum par cas d'étude. La notation prendra en compte :

- la clarté de la présentation du cas d'étude
- la pertinence de l'analyse et la capacité à mobiliser des concepts de science politique
- la prestation orale

Il n'y a pas de contraintes de format pour la présentation, dont on attend surtout qu'elle soit dynamique. Il sera en tous les cas impossible de « tout » dire : votre objectif est alors de sélectionner les informations les plus pertinentes sur le cas d'étude, de problématiser ces informations (en quoi questionnent-elles des concepts abordés en cours ?), et d'en faire une synthèse aussi claire que possible. Attention à éviter les jugements de valeurs et à traiter votre objet de façon scientifique (c'est-à-dire avec des critères objectifs).

- 3) Partiel de TD [coeff 2] : dissertation entièrement rédigée (devoir maison). Tout retard d'un jour impliquera une pénalité de 25 % sur la note, de 50 % en cas de deux jours de retard et un 0/20 au-delà.

→ Absences et travail non-rendu : La présence au TD est obligatoire. Chaque absence non-justifiée, vaudra à l'étudiant un malus. À partir du deuxième malus, chaque malus sera sanctionné d'un point en moins sur la moyenne du TD. Pour que l'absence soit considérée comme justifiée, l'étudiant devra présenter un document justificatif. Aucune explication supplémentaire ne sera demandée ni acceptée.

Méthodologie : La présentation d'un article

L'objectif est de faire une synthèse du texte. Voici les éléments qui doivent figurer dans votre présentation :

- Quel est le contexte ? Il est important de savoir la date à laquelle l'auteur écrit, les débats scientifiques dans lesquels le texte est susceptible de s'insérer, les événements ayant pu impacter sa rédaction.
- Qui est l'auteur ? Sans entrer dans les détails biographiques, il est important de savoir s'il s'agit d'un universitaire (si oui, préciser sa discipline), s'il appartient à un courant d'étude identifiable, s'il est spécialisé dans un domaine, etc.
- Quel est le thème du texte ? Résumer en une phrase de quoi parle le texte.
- Quelle est la problématique du texte ? A quelle question l'auteur répond-il ? Quelle(s) hypothèse(s) cherche-t-il à tester ?
- Quelle est la thèse du texte ? Que cherche-t-il à démontrer ?
- Quelles sont les principales idées du texte ? Quels sont les apports de ce texte ? Les principaux arguments mobilisés par l'auteur ? Comment le texte est-il structuré ?
- Conclusion :
 - Mettre en relation ce texte avec d'autres références bibliographiques vues en cours (en quoi les deux se ressemblent-ils ? s'opposent-ils, etc.)
 - Emettre une critique sur le texte (facultatif)

Méthodologie de la dissertation

Pourquoi une dissertation ?

→ La dissertation a pour objectif de vérifier l'étendue de vos connaissances, mais surtout votre maîtrise de ces connaissances et votre capacité à les utiliser pour traiter le « problème » que constitue le sujet (ex. : « *les partis politiques et la démocratie* »). Il s'agit de démontrer votre capacité à identifier les problèmes posés par une question et à y apporter des solutions.

→ On attend donc de vous que vous preniez position dès l'introduction sur le sujet qui vous est posé (ex. : *nous allons montrer que les partis sont un rouage essentiel de la démocratie*), chacune des parties de votre développement servant à soutenir la démonstration.

II. La construction de votre plan

→ Le plan doit suivre un « fil conducteur », centré autour de la problématique. Le catalogue de connaissance est à éviter absolument.

Exemple à bannir : « *Sur les partis politiques, il faut savoir que... et aussi que...* »

→ Le plan est en deux parties, deux sous-parties dans lequel les deux parties vont dans le même sens. Une partie peut nuancer l'autre, mais pas plus.

Ex. *Les partis ne sont pas essentiels à la démocratie. Certes ils l'ont été dans le passé (I), à l'heure actuelle ils sont dépassés par d'autres modes de représentation politique (II).*

→ Formellement, le correcteur attend de vous que vous fassiez apparaître la structure de votre plan, à travers des titres courts annonçant son contenu de façon précise.

III. Contenu et présentation de l'introduction

Votre introduction est relativement longue (15-20% du texte total). Elle s'articule autour de quatre étapes, dont vous devez respecter l'ordre :

1) Cibler l'intérêt du sujet / mise en contexte

« Ouvrir » le commentaire par un paragraphe permettant d'introduire l'intérêt du sujet : par rapport à l'actualité, par rapport à l'histoire, ou par rapport à des questions générales de science politique.

2) Définir les termes du sujet

Il ne s'agit pas de donner une définition de dictionnaire, mais d'expliquer ce qu'on entend par chacun des termes, de façon à cadrer le sujet (éventuellement à le restreindre) et à éviter toute ambiguïté dans l'utilisation des termes. La définition peut être directement issue des cours (ex 1) ou non (ex 2).

Ex 1 : Nous suivrons la définition de La Palombara et Weiner selon laquelle les partis sont des organisations durables, possédant des échelons locaux articulés nationalement, et manifestant une volonté explicite d'accéder au pouvoir politique à travers le soutien populaire.

Ex 2 : Nous considérerons ici que les partis politiques sont des groupes associatifs qui ont pour vocation de proposer des candidats aux élections politiques. Nous limiterons notre analyse aux démocraties occidentales.

3) Problématiser

Un paragraphe de problématisation doit montrer les enjeux que pose le sujet : ce paragraphe aboutit à votre problématique. Il permet d'expliquer pourquoi vous avez choisi cette problématique et en quoi elle est importante au vu du sujet.

- Si le sujet est posé de manière interrogative, il faut néanmoins problématiser : si la question constitue en l'état une bonne problématique, la répéter ou la reformuler et y répondre en prenant position ; si elle est trop large ou trop descriptive, poser une question plus précise et plus problématisée.
- Si le sujet est énoncé de manière neutre, définir soi-même les problèmes qu'il pose et y répondre.

NB : La problématique comporte une prise de position sur le sujet proposé. Elle ne doit pas être descriptive, et vous devez nécessairement y répondre.

Ex : dans quelle mesure les partis sont-ils un rouage essentiel de la démocratie ?

Ex : comment les partis se sont-ils historiquement affirmés comme des éléments centraux du fonctionnement démocratique ?

Ex à bannir : quels sont les différents types de partis politiques ? (trop descriptif)

4) Annoncer le plan

Annoncer le plan en reprenant les termes utilisés dans les titres des deux parties que l'on annonce. Les parties constituent des éléments de réponse à la problématique, ce qui doit être clairement visible dès l'annonce du plan.

Ex : Nous verrons que les partis sont fondamentaux dans le fonctionnement démocratique, d'abord parce qu'ils sont une force d'animation du débat public (I), ensuite parce qu'ils assurent l'intégration des citoyens à ce débat (II)

IV. Confection et présentation du développement

→ La science politique n'est pas de la philosophie. Argumenter en science politique ne consiste donc pas à avancer des idées générales, mais à citer des faits, des auteurs, qui peuvent alimenter une idée. Attention à éviter les jugements de valeur : évitez tous les termes normatifs (bon, mauvais, idéal, mieux, etc.).

→ Soigner les titres qui doivent être courts et comporter une idée

→ Soigner les « chapeaux » (de parties, de sous-parties, de sous-sous-parties) et les transitions entre les différentes parties : ce sont des moments clés pour rappeler le fil conducteur de votre propos et faire référence à votre problématique.

V. La conclusion

La conclusion peut être très courte. Elle doit comporter deux étapes :

- 1) Une synthèse de votre démonstration, à travers laquelle vous devez très clairement répondre à la problématique que vous avez posée.
- 2) L'ouverture : vers un autre sujet, un élargissement du débat, une référence à l'actualité, etc.